

Procédé de positionnement

Critère 2.3

Dans le cas d'un projet de transition professionnelle, le positionnement préalable est un bilan de vos compétences, vos acquis, et vos expériences qui permettent d'évaluer votre niveau afin de vous proposer un parcours de formation « sur mesure ».

Déroulement :

Un questionnaire d'entrée qui porte sur :

Renseignements d'ordre général:

Nom / Prénom

Coordonnées

Expérience(s) professionnelle(s)

Prescripteur

Projet de l'apprenant

Motivation pour suivre la formation

Objectif professionnel

Positionnement par rapport aux pré-requis

Attente vis à vis de la formation

Motivation(s)

Disponibilité pour la formation

Temps consacré à l'apprentissage

Périodes, horaires, journées pour la formation

Une évaluation en situation de conduite (voir « procédé d'évaluation avant la formation »)

Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation est transmis.

Information du public :

Le procédé de positionnement est porté à la connaissance du public par un affichage dans Nos locaux.